

**Les Supports du Développement Durable du Tourisme:**  
*L'expérience D'Igarapé*

Carolina Pereira Soares  
Diretoria de Patrimônio Cultural da Prefeitura Municipal  
de Belo Horizonte  
Rua Professor Estevão Pinto, 601  
CEP 30.220-060 Belo Horizonte – MG  
Brasil  
[carolina\\_psoares@yahoo.com.br](mailto:carolina_psoares@yahoo.com.br)

et

Patrícia Aparecida de Brito  
Miguilim Cultura e Meio Ambiente  
Rua Aimorés, 2480 sl. 313  
CEP 30.140-072 Belo Horizonte – MG  
Brasil  
[miguilim@miguilim.com](mailto:miguilim@miguilim.com)

**Résumé.** Le débat sur le développement comprend aujourd'hui la discussion sur la diversité culturelle et la lutte pour une meilleure qualité de vie. On a une nouvelle conception de développement qui prend en considération et qui profite de la mémoire et de la culture locale. Le tourisme culturel semble être une alternative intéressante, parce qu'il allie une logique économique traditionnelle basée sur le marché avec le soutien aux activités culturelles. Néanmoins, on s'aperçoit que cette stratégie produit des effets pervers. Françoise Choay introduit le concept de "banalisation secondaire" en dénonçant les phénomènes de l'hygiénisation, de la folklorisation et de la gentrification ou embourgeoisement. Comment éviter ces problèmes? Nous voulons ajouter à ce débat l'expérience vécue à Igarapé, Brésil. Dans cette ville, le tourisme a été encouragé en prenant en compte les besoins de la communauté, qui a participé activement du débat sur le développement local.

## Aspects du débat contemporain sur la préservation patrimoniale

Des expériences de préservation du patrimoine comme celle que l'on va citer dans cet essai — la promotion de la cuisine traditionnelle d'Igarapé/M.G — y mettent en évidence l'ampliation de la notion de *patrimoine culturel*, où le concept de *bien immatériel* consiste dans le réflexe plus récent et provocateur (Soares 2006).

Plusieurs manifestations à la faveur de la diversité culturelle, comme celle de la Déclaration Universelle de l'Unesco de 2001, démontrent que, dans ce nouveau contexte, le sujet de la préservation et de la promotion de la culture est de plus en plus allié aux débats sur le développement local. Donc, comment promouvoir un patrimoine qui comprend des structures si complexes que les *moyens de vie* traditionnels, sans faire face au problème du développement? D'ailleurs, ce sont les directions et buts eux-mêmes à être conférés au développement qui prennent place dans le débat contemporain.

Au Brésil cette histoire remonte aux années 30 du XX<sup>ième</sup> siècle, avec la création de l'Institut du Patrimoine Historique et Artistique National (*Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional*), IPHAN, par le Décret-loi n° 25. Bien accordé avec la notion de *patrimoine culturel* diffusé par la Charte d'Athènes de 1931, auquel se restreignait aux "monuments d'intérêts historique, artistique ou scientifique", l'IPHAN a promu la préservation de sites coloniaux brésiliens, parmi lesquels Ouro Preto est l'exemplaire le plus connu. Le travail de l'institut dans cette ville impose, jusqu'à aujourd'hui, des défis à la conformation d'une politique local qui comprend les habitants comme des acteurs légitimes dans la sphère de décision. Tout cela, parce que les sites coloniaux brésiliens ont été contemplés, en ce période-là, dans une perspective seulement esthétique, selon laquelle

(...) l'identification de la ville comme monument national est tout simplement l'extension du principe du monument singulier tendu à un complexe que, par la qualité et par l'addition des bâtiments simples, acquiert la valeur de monument global. (Lombardi 1992:81, traduction des auteurs)

La critique actuelle identifie, dans ces premières interventions de l'IPHAN, une négligence par rapport aux aspects intangibles de la

dynamique urbaine, c'est-à-dire, les moyens d'appropriation des espaces. La préservation des sites se limitait à la sauvegarde de la morphologie urbaine bornée au centre historique, ne comprenant pas dans le programme le sujet du développement local, qui comprend dès la promotion de la culture intangible des habitants jusqu'au problème de l'occupation des banlieues urbains.

Le débat international sur la préservation s'est complexifié au long des années 60 et 70, quand la notion de *valeur culturelle significative*, véhiculé par la Charte de Venise de 1964, a relativisé les critères artistiques, historiques et scientifiques de la Charte d'Athènes. Ce contexte a repercuté, au Brésil, dans des actions comme la signature des Engagements de Brasília, en 1970, et de Salvador, en 1971. Dans ces documents, on revendique la descentralisation de la politique publique nationale de préservation du patrimoine, ayant comme but la réalisation d'actions plus plurielles, syntonisés avec les particularités des différents États brésiliens. Ils ont été créé de nouvelles organisations de préservation, comme l'Institut du Patrimoine Historique et Artistique de l'État de Minas Gerais (*Instituto Estadual do Patrimônio Histórico e Artístico de Minas Gerais*), IEPHA/MG, institué par la loi n° 5.775 de 1971, et actuellement régie par la loi n° 11.258, de 1993.

Dans cette époque-là on relève, encore, l'action du Centre National Culturel (*Centro Nacional de Referência Cultural*), le CNRC (Magalhães 1985). Ce centre, initialement autonome et postérieurement inséré dans le structure de l'IPHAN, a été marqué par l'élaboration d'études focalisés dans la construction de stratégies d'encouragement au artisanat traditionnel. Son travail a légué une contribution conceptuelle importante, consacrant des expressions comme *bien culturel*, notion plus étendue que celle de *patrimoine historique* et conforme aux débats de l'époque, ou comme *patrimoine culturel non consacré*, dans laquelle on explicitait le biais politique de l'élection patrimoniale.

Cependant les expériences de préservation du patrimoine comme celle que l'on va citer dans cet essai, et qui possèdent un caractère plus local, sans appel dans le cadre national ou même de l'État, doivent surtout sa réalisation aux avancements advenus avec la Constitution de 1988 dans le domaine de la promotion de la culture. La descentralisation de la préservation, facteur essentiel pour la démocratisation des politiques de promotion culturelle, a été potentialisé dans ce document, où la ville est l'acteur principal.

La redistribution de tâches et de fonctions, de devoirs et d'engagements entre les Pouvoirs Fédéraux, Étatiques et municipaux proposée par la Reforme Constitutionnelle de 1988 a eu comme le grand receveur de charges exécutifs, législatifs et fiscaux la municipalité. Il y a, encore, l'approbation, à côté de droits représentatifs classiques, de plusieurs formes hybrides de réglementation. (Pereira et Altavila 2004, traduction des auteurs)

En ce qui concerne ce document on peut encore dire qu'il installe l'ensemble des biens intangibles dans le débat public, en pressant les politiques de préservation à se rendre compte des défis advenus avec ce nouveau concept. Dans l'article 216, dit la Constitution:

“Ils constituent patrimoine culturel brésilien les biens de la nature matériel et immatériel, individuellement ou en ensemble, porteurs de référence à l'identité, à l'action, à la mémoire des différents groupes formateurs de la société brésilienne, y comprenant:

I — les formes d'expression;

II — les façons de créer, faire et vivre;

III — les créations scientifiques, artistiques et technologiques;

IV — les œuvres, objets, documents, bâtiments et d'autres espaces destinés aux manifestations artistiques et culturelles;

V — les ensembles urbains et sites de valeur historique, paysagiste, artistique, archéologique, paléontologique, écologique et scientifique; (...)” (traduction des auteurs).

On aperçoit ainsi la construction graduelle d'un cadre institutionnel plus proche du débat contemporain en défense de la diversité culturelle. Il est important de souligner qu'à partir des années 70, le sujet du développement local a gagné de l'espace dans les discussions sur les politiques publiques de promotion de la culture. L'encouragement au tourisme, par exemple, a été un sujet important dans les débats engagés par les documents de 1970-71, mentionnés antérieurement. Cette activité alliait à la préservation des sites historiques le retour financier advenu de la visitation, exaltant la notion de *développement durable* ou *soutenable*. Dans le cadre

international, cela peut être exemplifié par l'intéressant projet *Research on The Values of Heritage* développé par le *Getty Conservation Institute* (GCI) à la fin des années 90. Son objectif au tourisme durable est évident dans des orientations telles que :

(...) Ce n'est pas le moment où on affirmerait que la valeur historique du site est plus importante que sa valeur récréative. Avant, ce que l'on était en train de suggérer c'était une évaluation de la nuance d'importance d'une valeur particulière (comme unique, importante, typique, etc) d'un site quand il est comparé à la même valeur dans d'autres sites analogues. (Mason 2002:24, traduction des auteurs)

La problématisation des chemins et buts à être conférés au développement local dérive dans une large mesure de l'importance donnée au tourisme. Ce sont de cette époque-là, par exemple, les polémiques interventions dans le connu quartier du *Pelourinho*, à Salvador. Fruit d'un progressif procès d'abandon par le pouvoir public, qui remonte à la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle, la détérioration physique et sociale vivifiée dans le *Pelourinho* a été la cible d'interventions drastiques qui proposent fonder l'activité touristique. Ce grand icône du tourisme international, déclaré patrimoine de l'humanité en 1985, a mis en scène le débat public et national sur la notion de *gentrification* ou *embourgeoisement*. Les villes de *Paraty/R.J* et *Tirandentes/M.G* ont aussi subi un procès pareil d'*embourgeoisement* et de *muséalisation* de l'espace urbain, généralement accompagné d'une reformulation drastique dans le cadre des utilisateurs et des habitants locaux.

Cette appropriation illustre la *banalisation secondaire du patrimoine*, notion avancée par Françoise Choay (Choay 2001). Ce terme nomme une certaine homogénéité induite dans la spatialité des différents sites historiques, grâce à la valorisation de paramètres internationaux de sûreté, hygiène, propreté, illumination et prestation de services qui opèrent sa revitalisation.

Dans ce contexte surgissent des questions dont la complexité est potentialisée par les défis qui entourent la notion de *patrimoine immatériel*. Comment promouvoir les différents moyens de vie, dans des stratégies de développement local, sans *folkloriser* la culture traditionnelle? La préservation du patrimoine serait conditionnée à la *spectacularisation* ou *folklorisation* des sites historiques et des diverses manifestations culturelles?

L'expérience que l'on va citer ci-dessous, la promotion de la cuisine traditionnelle d'*Igarapé*, parie sur l'une des solutions qui est en train d'être abordée internationalement contre les dangers de la *gentrification*, de la *muséalisation*, et, conséquemment, de la *banalisation secondaire du patrimoine*: la stimulation à la participation directe des communautés dans le processus d'élaboration de politiques publiques de promotion culturelle. Maintenant, c'est la communauté elle-même, et pas le touriste en potentiel, qui se devient le foyer des politiques de préservation.

### **L'expérience d'Igarapé**

Les actions de préservation du patrimoine développées dans la municipalité d'Igarapé ont eu comme public privilégié les femmes au foyer en général attachées à l'activité rurale et alors reconnues comme les maîtresses de l'art culinaire traditionnel. Il s'agit d'un projet développé en partenariat public-privé établi entre la Mairie d'Igarapé et l'entreprise Miguilim Assessorie Cultural, qui participe dans la promotion des manifestations culturelles dans l'État de Minas Gerais.

Ce projet faisait partie du programme de municipalisation du patrimoine culturel, parrainé par l'IEPHA/MG et basé sur la Loi n. 13.803/2000. Cette loi a été surnommée de loi Robin Hood, grâce à son potentiel redistributif et par son encouragement au développement de politiques publiques sociales. Elle organise la redistribution de la partie de l'impôt sur les opérations relatives à la circulation des produits et de la prestation de service (ICMS) aux municipalités qui prouvent la participation satisfaisante dans divers domaines de l'administration publique, parmi lesquelles la préservation patrimoniale.

Il faut remarquer que le programme de municipalisation qui a la promotion d'IEPHA-MG a encouragé le développement de politiques publiques de préservation patrimoniale dans plusieurs municipalités de l'État, Igarapé en faisant partie. Actuellement la ville possède une loi spécifique sur la protection du patrimoine et aussi un conseil délibératif.

Au début le projet *Registro das mestras da culinária tradicional de Igarapé* prévoyait un inventaire culturel minutieux de l'univers de l'art culinaire de la ville, en s'inspirant sur le registre culturel, instrument créé par la loi de préservation du patrimoine immatériel déjà existante sur la sphère fédérale et de l'État. De cette façon seraient

prises en inventaires les diverses recettes déjà existantes et la préparation des aliments, y compris les divers ustensiles utilisés par les maîtresses. Cela se prolonge il y a déjà 4 ans, en identifiant des recettes et des maîtresses de l'art culinaire traditionnel.

Ensuite, la deuxième étape du projet a pris un sens tout à fait politique, en reconnaissant le besoin d'encourager l'inclusion sociale de ces femmes et leurs familles qui appartenaient à un groupe économiquement défavorisé et qui ne faisaient pas partie des références culturelles légitimes dans leur ville. Lors de cette deuxième étape, on a essayé de comprendre de quel manière les maîtresses articulaient le savoir-faire de l'art culinaire traditionnel et sa mise en pratique au jour le jour et à l'environnement de la ville. De quelle manière ce savoir-faire pourrait avoir un nouveau status dans le contexte culturel d'Igarapé, auquel on pourra promouvoir l'inclusion sociale de la communauté qui le détient?

Dans ce moment, les maîtresses sont devenues des acteurs légitimes dans le processus de l'élaboration de la politique de promotion de leur manifestation culturelle. Elles ont participé en montrant leur besoin et envies, qui ont orienté la formulation des nouveaux projets. Il faut dire que le processus même d'interlocution avec le pouvoir public a produit des effets positifs sur la estime de soi de cette communauté, traditionnellement au dehors de l'univers de délibération politique.

Dans la relation avec l'environnement et avec le quotidien urbain, il y a quelques aspects intéressants de la dynamique culturelle des maîtresses d'Igarapé. Sur les processus de transmission des recettes et de préparation des aliments, cette connaissance était acquise mimétiquement et était borné à l'univers féminin. Jusqu'à la fin des années 80, les jeunes-filles aidaient leurs mères avec les travaux ménagers, pendant que les pères et les maris travaillaient aux champs.

La relation avec l'espace urbain est marquée par les jardins potagers, sur lesquels on cultive des salades, des herbes et des épices, qu'on utilise jusqu'aujourd'hui dans la médecine populaire ainsi que dans l'art culinaire typique. Mais la relation de la pratique de l'art culinaire avec l'espace local va au delà de jardins potagers. Les maîtresses racontent qu'autrefois, on allait à la *Pedra Grande*, un des symboles naturel de la ville, pour cueillir des plantes typiques du *cerrado* et de la *mata atlântica*. Cette pratique d'approprier cet espace est actuellement réduite, ce qui fait que quelques recettes restent seulement sur les registres et la mémoire.

Quelques manières de sociabilité de ce peuple était faite par l'usage de l'aliment comme moyen d'encourager la solidarité locale. Les règles sociales prévoyait le partage des herbes, des salades, et aussi de la viande de porc, de façon à rapprocher les familles.

A la deuxième étape du projet on a réalisé des ateliers d'éducation patrimoniale avec les maîtresses, qui se sont prolongés pendant 4 ans consécutifs, où on réfléchissait sur l'importance du savoir relatif à l'art culinaire traditionnel. A ce moment là ont été élaborés, par les femmes, de petits livres de recettes, dans des ateliers d'artisanat orienté par des artistes plastiques. Ce matériel a été plus tard exposée à la communauté et ensuite gardé par les femmes, comme registre de la famille.

Encore dans cet étape, on a réalisé, en 2004, le *I Festival da Culinária tradicional de Igarapé*. Ce Festival a commencé petit à petit, réalisé la première fois à l'école publique locale (*Escola Estadual Professora Maria Magalhães*), après le premier atelier des livres de recettes des maîtresses. Il faut ajouter que les recettes sur le catalogue de l'atelier sont devenues des plats offerts dans ce premier événement. La première expérience n'a pas eu un revenu financier significatif pour la communauté, étant alors juste un moyen de faire la publicité et de promouvoir la connaissance traditionnelle.

Le deuxième festival a été plus professionnel, en cherchant à consolider cet événement. Il y a eu la présence d'une gastronome, qui a donné des ateliers dans lesquels se discutaient avec les maîtresses des sujets relatifs à l'hygiène de la préparation et à la quantité et qualité des recettes à offrir dans le Festival.

La croissance de l'activité touristique est remarquable. Elle permet un revenu financier à la ville et encourage indirectement l'activité hôtelière et des restaurants locaux. Il faut ajouter que dans la troisième édition du Festival, les restaurants ont été inclus directement comme un partenaire de l'événement. Cette stratégie, toutefois, n'était pas adéquate, vu que les maîtresses n'étaient qu'en deuxième place, dans un festival auquel elles devraient avoir le rôle principal dans ce projet de revalorisation culturelle.

Le *Festival da culinária tradicional de Igarapé* est actuellement, 2008, à la quatrième année, et maintenant il fait partie du calendrier festif de la ville. Cet événement est attendu par tous les habitants ainsi que par les touristes, ayant une légitimité dans le contexte de la culture locale.



Il faut dire que cet événement au fur et à mesure des années gagnent en autonomie financière et institutionnelle, en augmentant aussi l'autonomisation ou capacitation (*empowerment*) des maîtresses. Chaque année, elles s'organisent pour qu'il y ait lieu cet événement qui les place au centre de la construction de l'histoire et de la culture d'Igarapé. Le potentiel émancipateur de ce projet vient de cet encouragement à l'associativisme et à l'estime de soi des ces femmes. Enfin, dans une politique où la préservation du patrimoine est liée avec la diversité culturelle, "ce que doit être préservé est la vie humaine dans son intégrité et dignité, à travers les politiques effectives et efficaces de distribution de revenu et inclusion social" (Vianna 2004:56).



Figure 1. Recettes traditionnelles



Figure 2. Jour de Festival à Igarapé



Figure 3. Rencontre des maîtresses de l'art culinaire traditionnel pour organiser le Festival 2007



Figure 4. Préparation des plats traditionnels par les maîtresses

## BIBLIOGRAPHIE

Choay, Françoise. 2001. *A Alegoria do Patrimônio*. São Paulo: Ed. UNESP.

Cury, Isabelle, ed. 2000. *Cartas Patrimoniais*. Rio de Janeiro: IPHAN.

Fonseca, Maria Cecília Londres. 1996. Da Modernização à Participação: a política federal de preservação nos anos 70 e 80. *Revista do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional* 24.

Lombardi, Giorgio. 1992. A cidade histórica como suporte da memória. In *Congresso Internacional Patrimônio Histórico e Cidadania: O Direito à Memória, patrimônio histórico e cidadania*. São Paulo: DPH.

Magalhães, Aloisio. 1985. *E triunfo?: a questão dos bens culturais no Brasil*. Rio de Janeiro: Nova Fronteira; Brasília: Fundação Nacional Pro-Memória.

Mason, Randall. 2002. Assessing Values in Conservation Planning: Methodological Issues and Choices. In: *Assessing the Values of Cultural Heritage: research report*. ed. De La Torre, Marta. Los Angeles: The Getty Conservation Institute, 123p.  
D i s p o n i b i l e s u r  
<[http://www.getty.edu/conservation/publications/pdf\\_publications/alpha\\_title.html](http://www.getty.edu/conservation/publications/pdf_publications/alpha_title.html)>

Pereira, Maria de Lourdes Dolabela, et Altavilla, L. 2004. As Políticas Públicas para a Preservação do Patrimônio. In *Anais do VIII Seminário da História da Cidade e do Urbanismo*. CD-ROM. Niterói: ANPUR,UFF.

Soares, Carolina Pereira. 2006. *Repensando o Patrimônio: novos dilemas e potencialidades nas políticas de preservação*. Mémoire, Escola de Arquitetura da UFMG.

Vianna, Letícia. 2004. Pluralidade Cultural e Identidade Nacional: um relato de experiências recentes de políticas no Brasil. In: Teixeira, João Gabriel, et al. ed. *Patrimônio Imaterial, Performance Cultural e Retradicionalização*. Brasília:ICS-UnB.

Zancheti, Sílvio Mendes, ed. 1999. *Conservation and Sustainable Development: a theoretical framework*. Recife: Ed. Universitária da UFPE.